



Au cœur du village

Retrouvez les actualités de votre commune sur :

ILLIWAP

(Téléchargez l'application sur Google Play ou App Store)

Installation de 8 nids d'hirondelles des fenêtres



Des travaux sont en cours de réalisation dans la rue de Las Eres en vue d'y aménager des places de stationnement.

Pour dégager l'espace nécessaire à cet aménagement, des bâtiments ont dû être démolis alors que ceux-ci comportaient des nids d'hirondelles. Ces nids font l'objet d'une protection toute particulière pour préserver l'habitat de cette espèce et leur destruction n'est autorisée par les services de l'Etat que si elle fait l'objet de mesures compensatoires appropriées.

Ainsi la municipalité s'était engagée à restituer 8 nids dans l'environnement immédiat de ceux qui existaient précédemment. Ces nids artificiels ont été particulièrement bien intégrés dans les travaux de rénovation des façades mises à nu par la démolition et mis en place juste avant l'arrivée de ces oiseaux migrateurs.

Espérons que les nids soient rapidement adoptés par les messagères du printemps.

Bourse au permis de conduire pour nos jeunes de 18 à 25 ans

Le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation des jeunes. Pour favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la ville de BAHO a décidé de mettre en place le dispositif de la « bourse au permis de conduire ».

Ce dispositif consiste dans la prise en charge par la commune d'une partie du coût du permis de conduire, à hauteur de 500 euros en échange d'une activité bénévole d'intérêt général effectuée par des jeunes de 18 à 25 ans et dépourvus de ressources personnelles ou familiales.

La procédure de sélection est opérée par un « jury » composé d'élus ainsi que des membres de la commission CCAS.

Pour tous renseignements et inscriptions, le CCAS de la commune se tient à votre disposition.

SOMMAIRE

P1 - Nids d'hirondelles
- Permis de conduire

P2 - Compte-rendu du
P3 - Conseil municipal

P4 - Défibrillateur
- Borne électrique
- Véhicule
Électrique
- Boîte aux lettres
- Baho Rétro

P5 - Chante Baho
- Racing Baho XIII

P6 - Tennis club Baho
- Aire Nou

P7 - Vide greniers
- Comité St Jean

P8 - Ba'Haut en culture

AGENDA

Défilé du 19 mars
11h30 départ Place
du 8 mai 1945

Printemps des Arts
Salle EVORA
26 et 27 mars 2022

Théâtre Comédie
Salle EVORA
02 avril 2022 à 21h00

Élection présidentielle
2022

10 et 24 avril 2022

Fête des voisins
20 mai 2022

Élections législatives
2022

12 et 19 juin 2022

Nombre de membres en exercice : 23

L'an deux mille vingt-deux et le trois février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrick GOT

Présents : 15

Présents : Patrick GOT, Jeanne OUROS, Bruno ANIEN, Gérard SOLÉ, Catalina BERIOT, Paul GRAND, Jean Philippe HIDALGO, Alain SERRAT, Christine TIGNOL, Isabelle MINGORANCE, Olivia FORNOUS NOYÉ, Stéphanie MANNINO, Nicolas BARDETIS, Roger DUCASSY, Jérôme ROFES,

Votants : 21

Représentés : Chantal BENOIT par Olivia FOURNOUS NOYÉ, Stéphan GYBELY par Jeanne OUROS, Jean François VORMS par Patrick GOT, Stéphanie FORCADA par Alain SERRAT, Mélanie IGLESIAS par Jérôme ROFES, Johanna MARIN par Roger DUCASSY

Absents : Catherine PORTAS, Raphaël ROS

Secrétaire de séance : Jeanne OUROS

OBJET : Versement d'une subvention à la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Aude

M. le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier du Président de la chambre des métiers et de l'artisanat de l'Aude sollicitant l'octroi d'une subvention relative à la scolarité de deux jeunes bahotencs au C.F.A.I. Henri Martin de Lézignan-Corbières. Le Maire propose de répondre favorablement à cette demande et de verser une subvention exceptionnelle de 200 euros.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **DE VERSER** une subvention au centre de formation des Apprentis Henri Martin de Lézignan-Corbières pour un montant de 200 euros

OBJET : Choix de l'entreprise pour la consolidation et la reprise des façades suite à la démolition de la maison de la rue de Las Eres (création d'un parking)

M. le Maire rappelle à l'assemblée, le projet de la municipalité de créer des places de stationnement rue de las Eres. Suite à la démolition de la maison que la commune a acquise au 11 rue de Las Eres il convient à présent procéder à la consolidation et à la reprise des façades mises à nu par ces travaux.

Deux entreprises de maçonnerie ont été consultées :

Entreprise	Montant HT	Montant TTC
Jean Martinez	61 453.00	73 743.60
Didier Requena	65 030.00	78 036.00

Le Maire propose de retenir l'entreprise de maçonnerie Jean Martinez

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **DE RETENIR** l'entreprise Jean Martinez pour les travaux de consolidation et de reprise des façades pour la réalisation d'un parking au 11 rue de Las Eres pour un montant TTC de 73 743.60€.

OBJET : Convention avec la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée métropole pour le remboursement des frais de distribution du magazine l'Agglo

M. le Maire rappelle à l'assemblée, le choix de faire distribuer le magazine l'Agglo édité par la Communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole par les agents des services municipaux. Cette prestation donnant lieu à un remboursement de frais de la part de l'intercommunalité pour un montant de 379.10 euros TTC par distribution.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Maire à signer avec le Président de la Communauté urbaine la convention financière portant organisation des modalités de remboursement suite à la distribution par les services municipaux du magazine l'Agglo.

OBJET : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 7 décembre 2021

M. le Maire donne lecture à l'assemblée du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées qui s'est tenue le 7 décembre 2021. La CLECT examine les révisions des charges transférées et des attributions de compensation des communes de la Communauté urbaine. Le Maire indique à l'assemblée que notre commune n'est pas concernée par ces révisions.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** le rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées dans sa séance du 7 décembre 2021.

OBJET : Choix de l'entreprise pour la réalisation d'une aire de pumtrack

M. le Maire rappelle à l'assemblée le projet de la municipalité et du Conseil municipal des enfants de créer une aire de pumtrack à côté du city stade pour élargir les activités ludiques et sportives à destination des jeunes de notre commune. Une consultation a été lancée du 3 au 21 janvier 2022 pour la réalisation de ce projet (mise en ligne sur le site internet de la commune et sollicitation de 4 entreprises spécialisées par mail). Une entreprise nous a informés que son planning ne lui permettait pas de faire les travaux avant l'automne 2022 et la société Hurricane a déposé une offre correspondant à notre cahier des charges. Les autres n'ont pas répondu.

Sté HURRICANE Tracks : Réalisation d'un pumtrack de 150 ml développé et 500m2 de revêtement

Installation de chantier, terrassement, eaux pluviales, revêtement, signalisation et aménagements paysagers

Montant HT : 74 950.00€

Montant TTC : 89 940.00€

Le Maire propose de retenir l'offre présentée par la société Hurricane Tracks.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide par dix neuf voix pour et deux abstentions.

- **DE RETENIR** l'offre de la société Hurricane Tracks pour la réalisation d'une aire de pumtrack selon le devis détaillé remis dans le cadre de la consultation pour un montant de 74 950€ HT.

OBJET : Ouverture anticipée des crédits en investissement 2022

M. le Maire rappelle à l'assemblée que dans l'attente du vote du nouveau budget, il est possible d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissement de l'année 2022 dans la limite de 25% des prévisions globales d'investissement de l'année 2021. Il propose d'ouvrir par anticipation, les crédits d'investissement pour un montant de 350 000€.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** l'ouverture anticipée des crédits en investissement 2022.

OBJET : Modification du tableau des effectifs : création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2e classe

M. le Maire expose à l'assemblée qu'un agent de la commune partira prochainement à la retraite. Afin de pourvoir à son futur remplacement, une candidature a été retenue au grade d'adjoint administratif principal de 2e classe. Il propose de créer ce nouveau poste au tableau des effectifs du personnel communal.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs du personnel communal en créant un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet et DE PUBLIER à compter du 1er mars 2022 le nouveau tableau des effectifs du personnel communal.

OBJET : Demande de subventions pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire auprès du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

M. le Maire expose à l'assemblée que le projet de rénovation énergétique de l'école élémentaire à fait l'objet d'un avant-projet définitif qui permet aujourd'hui d'en fixer l'enveloppe budgétaire et de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **DE SOLLICITER** l'aide financière du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales pour la rénovation énergétique de l'école élémentaire pour un montant de 150 000€.

OBJET : Demande de subventions pour la réalisation d'une maison des associations (rénovation du bâtiment de l'ancienne Mairie) auprès de l'Etat, du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie

M. le Maire expose à l'assemblée que le projet de réalisation d'une maison des associations à fait l'objet d'un avant-projet définitif qui permet aujourd'hui d'en fixer l'enveloppe budgétaire et de solliciter l'aide financière de l'Etat, du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **DE SOLLICITER** l'aide financière de l'Etat, du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie selon les modalités décrites ci-dessus pour la réalisation d'une Maison des associations.

OBJET : Convention avec le Conseil Départemental 66 pour la mise à disposition d'un défibrillateur

M. le Maire donne lecture à l'assemblée du renouvellement de la convention de mise à disposition d'un défibrillateur externe semi-automatique et de son coffret de protection par le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales pour une durée de 4 ans (2022/2025). Le Département souhaite ainsi poursuivre cette démarche innovante en mobilisant et construisant des partenariats autour de ce problème de santé publique.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un défibrillateur et de son coffret de protection pour une nouvelle durée de quatre ans avec Mme la Présidente du Conseil Départemental.

OBJET : Convention de mandat pour la coordination des travaux de mise en esthétique des réseaux de la Rue des Fauvettes avec le SYDEEL 66

M. le Maire donne lecture à l'assemblée de la proposition de convention de mandat pour la coordination des travaux de mise en esthétique des réseaux de la Rue des Fauvettes avec le SYDEEL66. Cette mise en esthétique concerne les réseaux de distribution d'électricité, d'éclairage public et de communications électroniques. Le coût général de l'opération est estimé à 198 258.24€ TTC. L'autofinancement de la commune est fixé à la somme de 134 508.30€ TTC

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** la convention de mandat avec le SYDEEL 66 pour la mise en esthétique des réseaux de la rue des Fauvettes.

OBJET : Promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour l'acquisition de la parcelle AO59

M. le Maire expose à l'assemblée que la Commune a demandé l'intervention de la SAFER pour l'acquisition de la parcelle cadastrée AO59 d'une surface de 6099m2 afin d'y promouvoir un projet de jardins familiaux. Suite à la préemption de la SAFER, la commune peut procéder, auprès de l'organisme foncier, au rachat de ladite parcelle au prix de 18 540€ TTC.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'AUTORISER** le Maire à signer la promesse unilatérale d'achat avec la SAFER pour l'acquisition de la parcelle AO59 au prix de 18 540€ TTC ainsi que tout document et acte authentique afférent à la présente convention.

OBJET : Prolongation de la convention de gestion des compétences transférées entre la commune de Baho et la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole pour l'année 2022

M. le Maire donne lecture à l'assemblée de l'avenant à la convention de gestion relative aux compétences transférées entre la commune de Baho et la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole qui est prolongée pour l'année 2022. Celle-ci fixe, pour 2022, le plafond des dépenses de fonctionnement à 153 682€ et le plafond des dépenses d'investissement à 163 485€.

Le Conseil ouï l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- **D'APPROUVER** la prolongation de la convention de gestion des compétences transférées entre la commune de Baho et la communauté urbaine Perpignan Méditerranée Métropole pour l'année 2022.



Une borne de recharge pour véhicules électriques est en service sur le parking place du 8 mai 1945. **Nous vous demandons de bien vouloir respecter les places de stationnement réservés à cet effet.**

La municipalité remercie tous les annonceurs qui ont permis à la commune de se doter d'un véhicule tout électrique grâce à leur publicité.

- EFER PRESTA SERVICES - BAHO
- EURL GF AUTO - BAHO
- DU SACRÉ CŒUR IMMOBILIER - BAHO
- SASU DANIEL REMORQUAGE - ST ESTEVE
- SES MEDITERRANEA - ST ESTEVE
- PONEY CLUB DU RIBERAL - LE SOLER
- RMH ETANCHEITE - CANOHES
- NATURE INNOV - TOULOUGES
- SAS AUDIT CONSULTING ET INGENIERIE ACI - POLLESTRES

- L'ÉPICERIE DU COIN - BAHO
- CARROSSERIE BELZUNCE - BAHO
- MARTIN HABITAT SERVICE - BAHO
- LEONARD ET OLIVE - ST ESTEVE
- SUR LA PLACE - LE SOLER



Premier véhicule de la commune à zéro émission de carbone qui permet des déplacements plus respectueux de l'environnement.



Pour des raisons de sécurité routière, la boîte aux lettres de la commune a été déplacée devant la mairie.



Le défibrillateur mis à la disposition de la commune par le Conseil Départemental, qui se trouvait devant l'ancienne mairie, rue du Ball, a été déplacé près la nouvelle mairie Place du 8 mai 1945.

Baho Rétro

La fin des contraintes se dessine à l'horizon ; dès à présent, le masque n'est plus obligatoire dans les espaces où le pass sanitaire est demandé. Restez tout de même prudent et n'abandonnez pas les gestes barrières.

Chaque atelier continue à travailler :

- «La Peinture sur Soie» sous l'œil aguerri de Madame BAILLS,
- «La Dentelle» sous l'impulsion de Nicole, Maître dans l'art et, de Lili moteur de gaîté qui soudent ces travailleuses dans un labeur de concentration, travail qui demande de ne pas emmêler les 'fuseaux'... voir la complexité de réalisation pour la 'Jeep' !... une jeep qui nous sort du travail de loisirs, pour nous rappeler les réalités du monde... Heureusement, tout à côté nous pouvons admirer la douceur des chats,
- «Art is show» s'évertue aux diverses techniques sous les nombreux conseils de leur Professeur Josy.

Les derniers cours ont porté sur la lumière et l'ombre. Vous pouvez voir un panel de saxophonistes, avec les différences de clarté exécutées au pastel et craie blanche sur fond noir, pour rehausser les lumières, sans faire le dessin au préalable. Pour tout corser, il leur a été imposé de réaliser leurs œuvres d'après une photo, dont le personnage présenté à leurs yeux, était posé à l'envers sur le chevalet (tête en bas). Le challenge, au-delà des ombres et lumière, étant de le reproduire correctement (tête en haut).

Egalement, je me dois de vous dire que nos artistes sont également maîtres dans l'art du défi. Défi, lancé à leur Professeur, à qui elles ont demandé de reprendre pinceau et crayon. Josy, en réponse, leur a donc réalisé la 'Dame aux fleurs' aux pastels secs. Au-delà des couleurs, vous pourrez admirer la difficulté, la maîtrise de réalisation et la finesse du trait, tant sur le buste que sur le visage et les fleurs.

Tous les ateliers travaillent en attendant l'exposition du Printemps des Arts qui va enfin revenir dès la fin du mois.

Nous espérons avoir la présence de notre amie Renée BOUIGUE, sculptrice, qui a vu le départ de son époux frappé par la maladie. Nous lui renouvelons toutes nos condoléances attristées.

Comme à l'accoutumé l'exposition va réunir une palette d'Artistes aux talents divers.

Nous vous y attendrons nombreux les 26 et 27 mars 2022 Salle EVORA.





Ouf plus de masque, mais toujours pass-sanitaire.

Cette saison, la chorale s'étoffe encore de nouveaux choristes, nous leur souhaitons la bienvenue et un bon épanouissement vocal.

Sur la photo vous pourrez voir une partie des choristes pendant le travail en commun.

Au préalable, les quatre pupitres sont divisés en deux :

Soprane et Alté sous la direction de Rose-Marie.

Basse et Ténor sous celle de Claude Bernard.

Bien que dans la bonne humeur, chacun s'applique à l'assimilation des textes et à la justesse de la voix dans son domaine.

Nous avons également une pensée pour les familles de nos choristes qui ont perdu un être cher.

Sont partis pour d'autres rivages, Marie BARRANCO (ancienne choriste), Andrée POMPIDOR Maman de Anne, belle fille de feu le Dr René GARRIGUE (ancien choriste) et, la sœur de notre Chère Florence choriste Alté.

Actuellement, les Chefs de chœur font travailler le programme des concerts que nous donnerons en Pays de Loire en mai prochain. Les chants de ce programme qui glorifient non seulement 'Perpignan' mais également le 'Nord' (origine de nos chefs de Chœur) et, au-delà des chants de tous pays, notre culture Catalane magnifiant le Canigou, les Pyrénées et, l'incontournable 'Cant dels Ocells'. Nous portons ainsi 'haut les couleurs' de notre région et, vantons les produits de nos caves offerts aux Chefs de chœur des chorales accueillantes.

Ce déplacement en Pays de Loire sera tout de même agrémenté par la visite de Châteaux.

Dans cette attente les répétitions se font toujours le lundi soir dans la salle multi-activité.

Racing Club Baho XIII



Le retour des Geckos.

Il faisait un temps idéal pour jouer au rugby, dimanche, sur le stade Michel BARDES et le spectacle promis a bien eu lieu.

ENTRAIGUES n'était pas venu pour faire dans le détail et avait bien l'intention de mener la vie dure aux Geckos avec la perspective d'un exploit sur les terres du Champion de France.

Conduits par un KATTABI en grande forme les Geckos auraient pu se laisser surprendre mais la rapidité du groupe, qui a su retrouver ses couleurs avec le retour gagnant de son coach, n'a laissé aucune espoir aux Vauclusiens.

Après une première partie équilibrée (18/10 à la mi-temps) ils

ont accéléré considérablement leur rugby ne laissant aucune chance à leur adversaire qui repartira laminé et sans point de bonus(46/16).

Pourtant les bahotencs peuvent mieux faire encore si l'on en juge par le manque de finition de certaines actions ayant conduit à la «vendange» de quelques essais.

Cependant, malgré le manque évident d'automatismes liés à une compétition perturbée par le Covid l'équipe a montré son vrai visage, celui d'un groupe soudé en défense et audacieux en attaque, comme on l'aime confirmant ainsi sa victoire antérieure à CARPENTRAS.

A l'évidence il faudra encore compter sur les Geckos en cette 13ème saison.

Dimanche 6 mars à 15h, à BAHO, ils auront à confirmer cette «remontada» face à la jeune mais talentueuse équipe de SALON, match en retard du Championnat Elite2.

Les U19 ouvraient, dimanche dernier, l'après-midi de rugby par un menu de choix puisque c'était le TO qui leur était opposé.

Deuxième du championnat de France Élite, le groupe toulousain s'était déplacé très renforcé puisque ce ne sont pas moins de 14 joueurs, sur les 17 de la feuille de match, qui sont issus du pôle France de TOULOUSE. En clair 14 joueurs qui aspirent à devenir des professionnels et qui s'entraînent chaque jour de la semaine.

C'est dire combien la tâche était difficile pour un groupe de jeunes Geckos, la plupart de 1ère année, arrivés au stade à 15 seulement à cause de la défection, en dernier moment, de deux de leurs coéquipiers.

Contre toute attente c'est avec beaucoup de courage et d'engagement que nos jeunes ont abordé cette rencontre mettant même en difficulté passagère des adversaires plus aguerris et surtout plus physiques. Les blessures s'accumulant au fil de la rencontre c'est un groupe très diminué qui a terminé le match sans jamais, toutefois, renoncer à offrir l'image du courage, de la solidarité et de la combativité. Malgré un score lourd qui ne reflète pas l'opposition produite par nos jeunes, félicitations à eux pour leur bravoure.

Prompt rétablissement à tous les blessés.

Prochain match dimanche prochain à SALON en éliminatoires de la coupe de FRANCE Luc NITARD. Un objectif si le groupe se remobilise : se qualifier pour la demi-finale.





Le club est fier d'avoir reçu le label "Tennis Santé" en tant que 1er club de tennis du département.

La plaque officielle a été remise le mardi 22 février en présence de M. le Maire ainsi que les présidents de la ligue et du comité de tennis. Beaucoup d'adhérents se sont joints à nous pour taper la balle et partager cet événement.

Nous allons accueillir les mardi, jeudi et vendredi matin des personnes avec suivi médical sur les terrains pour un moment de convivialité et de bonne humeur tout en pratiquant le tennis de manière ludique avec balles et matériel adaptés.

Si vous aussi, vous souhaitez participer à ces cours sur la base d'une remise en forme avec de la motricité, de l'équilibre et des jeux vous pouvez contacter Sandra au 06 14 83 67 45 qui vous donnera tous les conseils pour la marche à suivre. **"Essayer c'est l'Adopter !"**

Après le succès du stage de tennis en Français / Anglais avec l'intervention d'un professeur de l'association "Guisborough" de St Estève, les enfants ont appris l'anglais de manière très ludique en jeu. Nous renouvelerons le stage en avril, du 25 au 29/4, en 1/2 journée ou journée.

Vous pouvez avoir des renseignements par téléphone au 06 14 83 67 45 ou par mail tennisbaho@yahoo.fr.

Le club a signé un accord avec le Collège de St Estève "le Ribéral" afin d'accueillir les enfants qui souhaitent s'inscrire dans les classes à horaires aménagés de la 6ème à la 3ème et de participer aux cours de tennis dès la sortie du collège à 15h30. Si votre enfant souhaite s'y inscrire vous pouvez contacter Sandra au 06.14.83.67.45.

Retrouvez toutes les informations du club sur notre page facebook "tennis baho" et instagram "tennis_baho"

A bientôt sur les courts !



Aire Nou de Bao una entitat al servei de la llengua catalana

Fa dos anys, tot s'arrestava ! Covid 19 obliga, tothom a casa i el país congelat ! Amb alts i baixos pandèmics arribem a 2022 amb gent que té ganes d'hi tornar i d'altres que s'han avisat que hi havia altra cosa però que poc a poc tornen. S'ho passen tan bé a Aire Nou ! Diverses activitats, moltes festes, una cultura i una llengua que s'han de defensar i promoure, al final moltes coses a fer !

I algunes ja fetes com les Decennals de Valls, Trobada per la Candela que se sol fer cada 10 anys.

Totes les Colles Castelleres presentes al mateix moment aixecant pilars i castells tots a l'hora és bonic a veure però encara més bonic d'hi participar. És cert que enguany moltes Colles no han participat. Amb els embolics de la pandèmia han preferit no arriscar-se malgrat que el costat sanitari hagi estat molt ben preparat. Aire Nou hi era i ha va ser una de les poques Colles que han fet un castell i ha estat remarcat. Però després la recepció ha estat fantàstica amb una inoblidable calçotada al país dels calçots i dels castells.

També per millorar la tècnica s'ha celebrat la Nit Castellera amb la Colla dels Moixiganguers d'Igualada que han presentat a més de la llur aportació tècnica, el seu recorregut com a Colla Castellera. Encara un bon moment que s'ha viscut.

Aire Nou de Bao té moltes coses de previstes entre les quals IdentíCAT pel final del mes de maig.

S'en tornarà a parlar, però ja baotenques i baotencs podeu venir i participar a totes les activitats airenovenques.



airenou@airenou.cat
www.airenou.cat

VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 15 MAI 2022



INSCRIPTIONS :

Réservé aux particuliers de 06h00 à 17h00

Habitants de Baho

Mercredi 20/04 de 18h30 à 19h30 à côté de la POSTE

Sans distinction

Vendredi 22/04, 29/04, 06/05 et mercredi 11/05 à côté de la POSTE de 18h30 à 19h30

Par courrier :

Du 23/04 au 07/05, documents à télécharger sur www.baho.fr (rubrique téléchargements)

Riverains : du 12 au 15 avril documents reçus au domicile à retourner dans l'urne

Commerçants : du 12 au 15 avril à l'endroit habituel

PARTICIPATION AUX FRAIS :

Emplacement **vert : 8 €** noir : 10 € bleu : 15 €

PAIEMENT A L'INSCRIPTION

FOURNIR UNE COPIE DE PIECE D'IDENTITÉ

Report en cas d'intempérie au dimanche 22 mai 2022



FOCS DE SANT JOAN BAO

2022 : 40eme SAINT JEAN A BAHO



Jeudi 23 juin 2022

Fête de la Saint Jean la 40^{ème}

RETOUR AUX ORIGINES

Samedi 30 juillet 2022

BA'HOLIDAYS



Samedi 17 septembre 2022

Bal masqué



Dimanche 18 septembre 2022

Grande cavalcade



Dimanche 9 octobre 2022

Vide-greniers d'automne



Samedi 17 décembre 2022

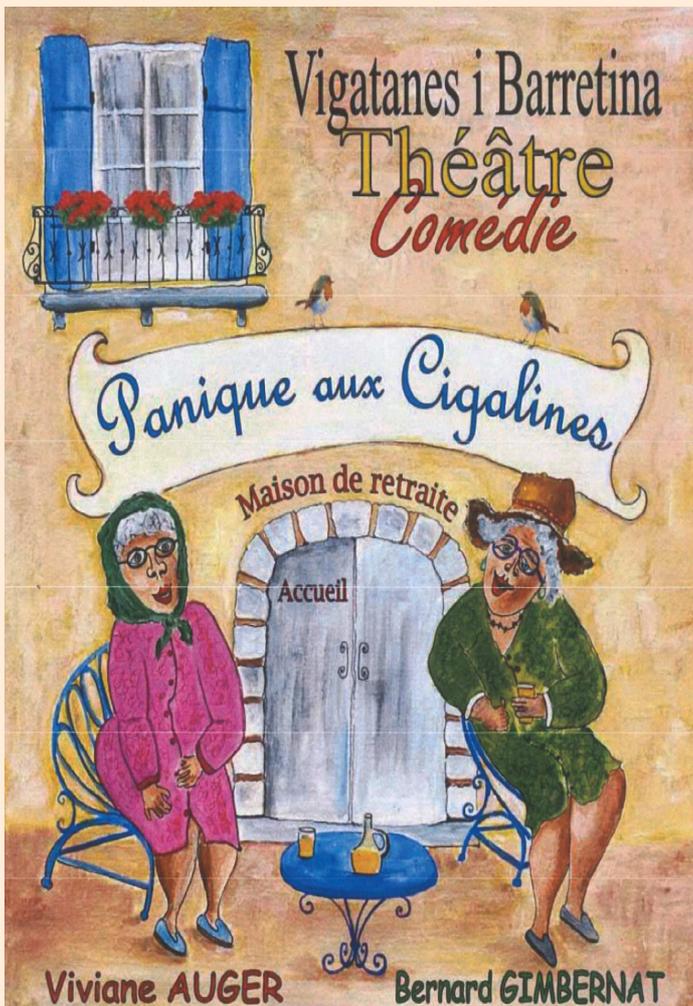
Féerie de Noël



SAMEDI 02 AVRIL 2022
21h00

SALLE EVORA

BA'HAUT EN CULTURE



**Une pièce écrite,
mise en scène et interprétée par
Viviane AUGER et Bernard GIMBERNAT**

Alice Melon, pensionnaire depuis quatre ans aux «Cigalines», est persuadée qu'il se passe des choses pas très catholiques dans cette maisons de retraite.

Le jour où Violette Bouquet, son ancienne voisine à Cucuron, débarque, espérant y goûter une paisible retraite, Alice n'aura de cesse d'essayer de la convaincre...

Mais de quoi me direz-vous ?

Ce qui est sûr, c'est que la vie aux «Cigalines» est loin d'être un long fleuve tranquille... !

Entrée : 5 euros - gratuit pour les moins de 12 ans